ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DES 12 ET 19 MARS 1978

Electrices,

Electeurs,

Chers Compatriotes,

Toujours élu dès le Premier Tour de Scrutin, j'ai le grand honneur d'être le Député de la Guyane depuis maintenant onze années. Désormais, vous pouvez juger le Représentant du Peuple que je suis, grâce à vous.

Aussi, est-ce avec confiance que je viens solliciter de vous l'honneur de continuer de vous représenter.

Si le CHOIX demeure le même qu'en 1973, LES PERILS — LES DANGERS pour notre Guyane sont plus grands.

I.— LE CHOIX :

Il demeure entre, d'une part la Guyane appartenant pleinement à la Famille Française en tant que DEPARTEMENT-REGION et dès lors participant à sa vie, à sa prospérité, à ses progrès et ayant le DROIT d'y participer par l'effet de la CONSTITUTION et de l'autre, une Guyane d'abord AUTONOME puis vite INDEPENDANTE, d'abord AMIE, ensuite ETRANGERE à la France. A cette Guyane là, la France accordera des aides, des secours, mais la France, bien évidemment n'assurera plus la vie de la Famille Française qui est la nôtre puisqu'elle aura cessé d'en faire partie.

Affirmer le contraire, c'est vouloir tromper le peuple GUYANAIS !

AUSSI, le CHOIX EST CLAIR : OU BIEN :

Demeurer pleinement dans la Famille Française comme nous le vivons, dans la LIBERTE, DANS LA DIGNITE et achever par la SOLIDARITE NATIONALE qui est notre DROIT dans un DEPARTEMENT, nos conquêtes sociales pour les personnes âgées, les familles, les mères isolées, les enfants, les malades, les handicapés, les travailleurs, les agriculteurs, les travailleurs indépendants, parfaire *cette PROTECTION SOCIALE DERNIEREMENT AMELIOREE déjà unique en Amérique du Sud* et qui demeure un rêve fou pour des centaines de millions d'hommes et de femmes.

Demeurer pleinement dans la Famille Française et poursuivre la construction de notre Guyane, réussir le PLAN GUYANE qui est une ambition nationale dont les Guyanais sont et seront toujours davantage les bénéficiaires quoiqu'en disent les professionnels du dénigrement et du refus, et par là même, régler le problème du plein emploi.

Demeurer pleinement dans la Famille Française et être assuré de vivre sur une Terre de Liberté, une Terre de Progrès, une Terre de Participation, notamment par une décentralisation hardie, une Terre enfin libérée de l'isolement, dans l'assurance du Respect de nos valeurs traditionnelles, notre spécificité Guyanaise, de notre DIGNITE :

OU BIEN :

Rejeter la Famille Française soit par *l'Indépendance immédiate* et soit par *l'Indépendance après l'Autonomie* et préférer le retour en arrière, la vie dure, sans protection que nos anciens ont connue et qui est la vie normale dans un pays sous-développé et accepter de prendre rang parmi les peuples mendiants, parce que misérables.

II.— LES PERILS ET LES DANGERS SONT PLUS GRANDS :

Ceux qui veulent nous imposer la politique de l'AVENTURE ont dépassé le STATUT SPECIAL DE Justin CATAYEE, ont dépassé « LE TERRITOIRE AUTONOME GUYANAIS de M. Léopold HEDER et ses amis. Ils en sont maintenant par la CONVENTION de St-ANNE signée par M. Léopold HEDER le 10 Septembre 1977 et acceptée par M. Albert LECANTE, à réclamer « *le droit à l'autodétermination* » *et une Assemblée élue au Suffrage Universel*... Chargée d'élaborer le Statut nouveau de nos pays, à négocier avec le Gouvernement Français », comme s'il était étranger, à réclamer l'application du « Programme Commun de la Gauche » *qui a déjà placé les Départements d'Outre-Mer au Chapitre des « Affaires Etrangères » comme s'il s'agissait déjà de Pays Etrangers.*

LES PERILS ET LES DANGERS SONT PLUS GRANDS car maintenant sont en place en Guyane les forces organisées qui œuvrent pour l'INDEPENDANCE IMMEDIATE et qui écraseront les rêveurs de l'autonomie et s'imposeront naturellement aux responsables du Programme Commun déjà engagés sur la voie de notre abandon.

VOICI LE CHOIX

VOICI LES PERILS ET LES DANGERS

ELECTRICES, ELECTEURS,

VOUS FEREZ LE BON CHOIX,

Vous choisirez la REPUBLIQUE FRANÇAISE et répondrez A LA FIDELITE DES GOUVERNEMENTS DE LA MAJORITE PAR LA FIDELITE.

Vous choisirez la Justice SOCIALE, LE PROGRES, LA CONFIANCE, LA PARTICIPATION.

Vous choisirez la REALITE GUYANAISE et REFUSEREZ le REVE et l'AVENTURE.

AUSSI, VOUS VOTEREZ, DES **LE PREMIER TOUR DE SCRUTIN POUR :**

Hector RIVIEREZ

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,
Conseiller à la Cour de Cassation,
Ancien Sénateur,
Représentant
de la France au Parlement Européen,
Délégué de la France à des Sessions
de l'Assemblée Générale des Nations-Unies

et

Paulin BRUNÉ

Conseiller Général de Cayenne,
Cadre à l'Institut d'Emission d'Outre-Mer.

IMP. PAUL LAPORTE - CAYENNE